Envoyé en préfecture le 13/07/2023
Reçu en préfecture le 13/07/2023
Publié le
ID : 081-218100816-20230703-20230703DL36-DE

DEPARTEMENT DU TARN

COMMUNE DE DOURGNE

COMMUNE DE DOURGNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 3 juillet 2023

N° 20230703DL36

Nombre de Conseillers :
En exercice : 13
Présents : 10
Votants : 11
Date de la convocation : 27/06/2023

OBJET : CONSTITUTION D'UNE REGIE ALAE

L'an deux mille vingt-trois et le trois juillet à 18h00,

Le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle Gabriel PUJOL, sous la Présidence de Madame COUGNAUD Dominique, Maire,

Présents : Mme COUGNAUD Dominique, Maire.
Mme BOURDIN Danielle, Madame DIOT Stéphanie, Monsieur COLLOT Adrien, Adjoints.
Mmes FOURNES Véronique, LANDESSE Corinne, MONTAGNE Isabelle, TERRAL Patricia,
MM. MONTAGNÉ Patrick, POIREL Stéphane, Conseillers.

Excusés : Mme HERNANDEZ Gisèle (Pouvoir à Mme MONTAGNE), M. BEILLARD Adrien,

Absents : M. BARTOLO Thibaut

Secrétaire de séance : M. COLLOT Adrien, conformément à l'article L. 2121-15 du CGCT.

Madame BOURDIN, Première Adjointe en charge des Finances, expose à l'assemblée :

Lors de la mise en place de l'ALAE en septembre dernier, un nouveau outil de gestion a été mis à disposition des familles. Celui-ci permet par le biais d'un espace sécurisé l'inscription en ligne au service de l'ALAE et à la restauration scolaire, l'accès à une messagerie interne qui permet d'échanger avec les services de la collectivité mais également un accès aux factures en ligne.

Après quelques mois d'accompagnement, l'ensemble des familles de l'école de DOURGNE disposent aujourd'hui d'un espace personnel sur cette plateforme.

Aussi après 6 mois de fonctionnement et à la demande des familles, Madame BOURDIN propose de pouvoir permettre le paiement en ligne via les espaces personnels de ce logiciel de gestion (ICAP).

Elle précise que cette facilité de paiement ne pourra être mise en œuvre qu'à la condition de disposer d'une régie de recettes. Une régie qui peut également permettre de simplifier la gestion administrative des encaissements pour les montants inférieurs à 5.00 €.

Ouïe cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- DECIDE la constitution d'une régie de recettes ALAE,
- AUTORISE Madame le Maire à signer tous documents nécessaires à cette constitution et à sa mise en application.

Envoyé en préfecture le 13/07/2023
Reçu en préfecture le 13/07/2023
Publié le
ID : 081-218100816-20230703-20230703DL36-DE

Fait et délibéré le jour, mois et an que dessus.

Le Maire,

MAIRIE DE DOURGNE 81110 DOURGNE

Dominique COUGNAUD

Publiée le :
Transmise au Représentant de l'État le :

Madame la Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication, par courrier postal (68 rue Raymond IV, BP 7007, 31068 Toulouse Cedex 7 ; Téléphone : 05 62 73 57 57 ; Fax : 05 62 73 57 40) ou par le biais de l'application informatique Télérecours, accessible par le lien suivant : http://www.telerecours.fr.